



Les travaux de rénovation de la mairie conduisent la ville à déplacer provisoirement le marché du vendredi

Le marché de centre-ville qui a lieu le matin, tous les vendredis, autour de la mairie, va voir certains de ses commerçants se déplacer vers la place Polyte en raison des travaux d'aménagement de l'Hôtel de ville. Ce déplacement concerne l'alimentaire qui se trouvait aux alentours directs de l'édifice.

Les commerçants concernés bougeront dès le vendredi 13 juillet. Ils ont été informés et ont pu aller voir leur emplacement provisoire.

Ces changements impliquent les modifications provisoires de circulation et de stationnement suivants :

* La circulation et le stationnement seront interdits rue du Soldat Georges Meyer (partie commençant place du marché au blé), rue Charles Lescot (entre le quai de la Pêcherie et la rue du Professeur Ramon) et entre la rue Charles Lescot et la rue Polyte.

* La circulation sera interdite rue du Professeur Ramon entre la rue des Bouleurs et la rue Charles Lescot.

* La partie de la rue du Soldat Georges Meyer située entre le Quai de la Pêcherie et la rue Polyte sera, quant à elle, à double sens de circulation.

La municipalité ne doute pas que chacun comprendra que ces modifications et cette volonté de déplacement sont exclusivement liés aux travaux de l'hôtel de ville et que tout est bien fait pour optimiser les contraintes liées à ces travaux et minimiser les désagréments pour la population maxipontaine.

Le déplacement du marché s'explique par la mise en œuvre nécessaire d'un périmètre de sécurité dans la mesure où il s'agit de reprendre les fondations de l'hôtel de ville, impactant directement la structure de cet édifice de 1928.

La municipalité s'excuse pour la gêne occasionnée et remercie d'ores et déjà ses administrés pour leur compréhension.

Service communication

03 44 56 86 39 / mairie.communication@pontsaintemaxence.fr